

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

N°003

En exercice : 53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 47

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 JANVIER 2021

L'AN deux mille vingt et un, le 21 janvier, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 15 janvier 2021, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

AUGY Thierry, CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, CHARTIER Lewis, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, GILLY Jean Paul, OZHAN Mizgin, ANQUETIL Marie Amelie, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, KARMAN Jean jacques, BOUCHA Safia, NAULEAU Pierre yves, BUTT Zishan, YONNET-SALVATOR Evelyne, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Représentés par :

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

Madame Maryse EMEL

Monsieur Miguel MONTEIRO

Monsieur Gilbert FAUCHEUX

Monsieur Damien BIDAL

Madame Nadege NIFEUR

Monsieur Marc GUERRIEN

Madame Fatima YAOU

Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

Secrétaire de séance : Monsieur Monteiro

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des Ressources Humaines/Service Développement des Compétences

OBJET : Évolution du tableau des effectifs

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34 ;

Vu le décret n°2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels ;

Vu le budget communal ;

Vu le tableau des effectifs existant ;

Considérant la nécessité de prendre en compte les besoins de la Commune ;

Considérant qu'il est nécessaire d'actualiser le tableau des effectifs ;

Adoption à l'unanimité par 53 pour

DELIBERE :

DECIDE la modification du tableau des emplois pour prendre en compte la création des emplois suivants :

- 1 emploi permanent à temps complet ouvert au grade des ingénieurs en chef
- 1 emploi permanent à temps complet ouvert aux cadres d'emplois des ingénieurs, des ingénieurs en chef et des attachés territoriaux.

PRECISE que le recrutement dans l'un des cadres d'emplois prévus entraîne automatiquement la suppression des autres.

DECIDE d'approuver l'évolution du tableau des effectifs comme suit :

Catégorie	Cadre d'emploi	Effectifs permanents au TEB	Création d'emploi	Suppression d'emploi
Emplois fonctionnels				
	DGS	1		
	DGA	4		
Filière administrative				
C	Adjoints administratifs territoriaux	275		
B	Rédacteurs territoriaux	100		
A	Administrateur hors classe	1		
A	Administrateurs territoriaux	5		
A	Attachés territoriaux	129		
Filière animation				
C	Adjoints d'animation territoriaux	112		
B	Animateurs territoriaux	21		
Filière technique				
C	Adjoints technique territoriaux	452.5		
C	Agents de maîtrise territoriaux	29		
B	Techniciens territoriaux	50		
A	Ingénieurs en chef territoriaux	7	1	
A	Ingénieurs territoriaux	13	1	
Filière médico-sociale				
C	Auxiliaires de puériculture territoriaux	58		
C	Auxiliaires de soins territoriaux	33		
A	Educateurs territoriaux de jeunes enfants	16		
B	Techniciens paramédical territoriaux	6		
A	Cadres territoriaux de santé paramédicaux	2		
A	Infirmiers en soins généraux territoriaux	24.5		
A	Médecins territoriaux	4		
A	Psychologues territoriaux	11.5		
A	Puéricultrices territoriales	9		
Filière culturelle				
B	Assistants conservation patrimoine et bibliothèque territoriaux	1		
A	Bibliothécaires territoriaux	2		
A	Attachés conservation du patrimoine territoriaux	2		

Filière sportive				
B	Educateurs territoriaux des APS	27,5		
A	Conseillers des APS territoriaux	1		
Filière sociale				
C	Agents sociaux territoriaux	43		
C	ATSEM territoriaux	156		
A	Assistant socio-éducatifs territoriaux	50,5		
A	Conseillers socio éducatifs territoriaux	2		
Filière police				
C	Agents de police territoriaux	45		
B	Chef de service Police municipale	1		
Sans filière				
	Sans cadre d'emploi (<i>médecins-dentistes, assistantes maternelles, collaborateurs de cabinet</i>)	57		
	Sans catégorie (<i>surveillant-e-s point école</i>)	34		
	Total poste au 17/12/2020	1785,5		
	Total poste au 21/01/2021	1787,5		

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce dossier.

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à recruter des agents contractuels sur ces emplois faute de candidatures de fonctionnaires.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de ces agents seront inscrits au chapitre 012 du budget de l'exercice en cours.

Reçue en préfecture le : 28/01/21
 Accusé en préfecture :
 93-219300019-20210121-lmc119150-DE-1-1
 Publiée le : 28/01/21
 Certifiée exécutoire : 28/01/21

